

COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE-30200

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° DEL-2026-056

Séance du 30 juillet 2026

Nombre

Conseillers en exercice	15
Présents	9
Votants	9
Absents	6

Date de convocation
24/07/2026

Date d'affichage
24/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 juillet à 18h15, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Étaient présents : Monsieur AZNAR Didier, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Monsieur HENRY Claude, Madame LAFFUITTE Camille, Monsieur MISSOUR Gérald, Madame BARBIN Tanya, Madame MAHEO Stéphanie, Monsieur MARTINEZ Thierry, Monsieur COLOMBELLE Frédéric.

Procurations :

Absents excusés : Madame AGUILAR Catherine, Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur ANASTASY William, Madame MAURIN Manon, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame PONS Dorine.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier AZNAR est nommé secrétaire de séance.

Objet : Approbation du procès-verbal du 05 juin 2026

Sous la présidence du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le procès-verbal du Conseil Municipal du 05 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le procès-verbal du 05 juin 2026

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Secrétaire,
Didier AZNAR

Le Maire,
Gérald MISSOUR



Délai de recours auprès du tribunal administratif de Nîmes : 2 mois